

Quel sens et place du concept de l'économie solidaire en Algérie ?

What sens and place of the concept of economic solidarity in Algeria?"

BAGHDAD Chaib¹

Professeur. Laboratoire MIFMA,
Faculté des sciences économiques, de gestion et des sciences commerciales
Université de Tlemcen
chaibbaghdad@yahoo.fr

Date de soumission : 28-06-2020 / Date d'acceptation : 29-04-2021

Résumé :

Les Etats, nouvellement, intégrés et insérés dans la sphère économique internationale se sont retrouvés dans une délicate position à savoir entamer un processus économique de croissance économique sans perdre en vue la stabilité sociale et citoyenne, afin d'assurer au mieux une synergie entre l'aspect purement économique (taux de croissance économique, baisse de l'inflation, emploi, finances publiques et autres) et l'aspect purement social (santé, éducation, logement, emploi, élimination de la précarité, pauvreté, sous-alimentation).

Théoriquement, cela peut se concrétiser mais il va falloir aux Etats de rechercher les mécanismes et les méthodes pour assurer une telle coordination, du fait que des sacrifices sont à prévoir, soit du côté des décideurs économiques soit des citoyens, partant du fait que la science économique a toujours tenté d'étudier la relation entre les besoins exprimés par la population et les moyens et disponibilités qui existent réellement, pour éviter les éventuels clivages et distorsions entre les deux parties, une analyse qui a débouché sur des obstacles et des entraves trop souvent érigées par les autorités en charge du dossier économique et social.

¹.Auteur correspondant ;Baghdad Chaib.E-Mail : chaibbaghdad@yahoo.fr

On tentera, pour notre part, de définir le rôle de ce concept dans le cas algérien, marqué par une transition économique forcée et obligée, et voir les réalités de terrain à travers un organisme caritative, en l'occurrence le croissant rouge algérien, pour en déterminer la valeur du concept à ce niveau et surtout bien mesurer tout le rôle de l'Etat, dans un contexte économique traversé par certaines situations qui touchent les ménages locaux, en termes de précarité, insuffisance médicale et éducative, exclusion sociale, fragilité sociale, vulnérabilité et sous-alimentation pour ne pas dire famine et pauvreté, particulièrement lors d'une chute des réserves internationales, principal pourvoyeur du financement des projets à caractère social.

Mots-clés : Etat-Associations-Aides-Précarité-Algérie.

Code JEL : A13, H55, I38

ABSTRACT:

The States, newly integrated and inserted in the international economic sphere found themselves in a delicate position to know how to initiate an economic process of economic growth without losing social and civic stability in view, in order to ensure at best a synergy between the purely economic aspect (economic growth rate, fall in inflation, employment, public finances and others) and the purely social aspect (health, education, housing, employment, elimination of precariousness, poverty, undernourishment).

Theoretically, this can materialize, but States will have to find the mechanisms and methods to ensure such coordination, because sacrifices are to be expected, either on the side of economic decision-makers or of citizens, on the basis that economic science has always tried to study the relationship between the needs expressed by the population and the means and availability that really exist, to avoid possible cleavages and distortions between the two parties, an analysis which has too often led to obstacles set up by the authorities in charge of the economic and social file.

We will try, for our part, to define the role of this concept in the Algerian case, marked by a forced and obligatory economic transition, and to see the realities on the ground through a charitable organization, in this case the Algerian red crescent, to determine the value of the concept at this level and above all properly measure the role of the State, in an economic context crossed by certain situations which affect local households, in terms of precariousness, medical and educational insufficiency, social exclusion, social fragility, vulnerability and undernourishment, not to say famine and poverty, particularly during a fall in international reserves, the main provider of funding for social projects.

Key-Words: State-Social economy-Associations-Assistance- Precariousness-Algeria.

JEL codes: A13, H55, I38.

Introduction générale :

Le concept de l'économie sociale (ou parfois économie solidaire) revient de plus en plus insistant et captivant, du moment que les évènements socio-économiques ont pris de l'ampleur et fait appel à des économistes et des institutions internationales pour en savoir plus sur ce phénomène, sachant qu'une grande partie de l'humanité se sent plus défavorisée et décloisonnée, avec des inégalités sociales plus percutantes et persistantes entre les différentes strates économiques.

On peut bien revenir aux approches traditionnelles et bien huilées sur cette question, mais il est bien clair et limpide que le développement économique n'a pas réussi à endiguer et résoudre définitivement ce sujet, même au niveau des économies développées et puissantes, même si les raisons et les aspects sont bien différents et divergents.

Le débat sur l'économie solidaire ne signifie nullement une faillite ou une faiblesse d'un Etat dans la prise en charge sociale de la population, notamment les catégories les plus vulnérables et fragiles, mais bien d'une contribution et implication (directe ou indirecte) de la société civile dans certains segment sociaux, à l'exemple des aides sociales dans les moments de précarité, de détresse sociale, de sentiment d'abandon et autres.

L'Etat s'est toujours distingué par des actions sociales qui devraient concerner une grande partie de la population dans le besoin, et cela a concerné des actions dans la santé, le vieillissement, les retraités, les démunis, les sans-revenus, et parfois même les chômeurs et sans emploi, dans un objectif de créer un équilibre social important pour l'équilibre économique, selon l'approche de Pareto, même si on observe ces derniers temps, avec la bénédiction de cet Etat, d'une émergence d'autres parties, entre-autres, les associations caritatives, sociales, les organismes, et même des organisations non-gouvernementales.

Aborder un tel sujet nous conduit à la nécessité de bien incruster ce phénomène dans une discussion objective et rationnelle, partant du fait que les institutions financières et économiques internationales ont bien compris et saisi le fait que certains déséquilibres et inégalités se projettent déjà à l'avenir et risquent de mettre en péril les engagements des Etats dans ce domaine, louant, au passage, les efforts considérables et remarquables déployés par ces associations, même si parfois le conjoncture économique internationale contrarie certaines actions et projets programmés.

Cela est d'autant plus lisible et confirmé pour les Etats qui vivent dans un sous-développement économique ou même d'autres qui aspirent à un développement économique durable et soutenable, comme c'est le cas de l'Algérie.

1) Quelques brèves lectures sur le concept de l'économie solidaire et sociale

Selon une définition largement répandue et concise, « L'économie sociale est un ensemble d'activités économiques qui se caractérisent par les statuts des entreprises qui sont des sociétés de personnes à la différence des sociétés de capitaux. Le périmètre de l'économie sociale est défini par la forme juridique des entreprises et non par leur domaine d'intervention », une manière de bien distinguer les activités et interventions des acteurs concernés et embrigadés dans une telle trajectoire.

Pour sa part, Jean-Louis Laville (2010) définit l'économie solidaire « comme l'ensemble des activités économiques soumis à la volonté d'un agir démocratique où les rapports sociaux de solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le profit matériel ; elle contribue ainsi à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens », une autre façon de séparer entre le profit tiré à travers une activité économique (objectif incontournable des chefs d'entreprise) et celui créé par des individus et des associations sur un plan humain et non matériel.

Dans son travail doctoral, A.GRAGAN² confirme les propos de Laville, mettant l'accent sur la nécessité de bien séparer entre une économie sociale et solidaire, définissant celle-ci comme « la prédominance de la réciprocité et de l'engagement mutuel entre les êtres » et aussi que « L'économie solidaire ouvre également un espace public défini « comme un espace intermédiaire de médiation entre la sphère privée et la sphère publique », démontrant, ainsi que ce concept est bien plus présent dans les esprits des décideurs afin de remédier aux nombreuses failles constatées dans les modèles de développement, malheureusement non pas seulement dans les pays à économie libérale mais aussi dans les pays en développement.

Regroupant un ensemble d'écrits et approches sur cette question, P.MARIE³ pense que « l'ESS⁴ peut être perçue comme un tiers-secteur, venant pallier les manquements de

² A.DRAGAN, « Émergence et structuration de l'économie sociale et solidaire en Roumanie », thèse de doctorat, université d'Angers (France), Septembre 2016.

³ P.MARIE, « Penser l'économie solidaire : une perspective internationale », Revue française de socio-économie, n° 15, 2015, 332 p., Paris ».

⁴ ESS=Economie Sociale et Solidaire

l'État et du marché, ou tout au contraire comme la définition d'une autre économie, lançant les bases d'un dépassement de la logique capitaliste », ce qui paraît fort logique et en parfaite coordination avec les événements conflictuels observés et soulevés dans différentes parties de la planète, et aussi suivant les critiques de Stiglitz sur les déboires et lacunes du système capitaliste qui a trop insisté sur des objectifs pécuniers et financiers, oubliant (ou feignant de le faire) le sens humain de ceux-ci, aussi à travers les écrits d'A.SEN sur l'émergence en force des questions sociales comme la pauvreté qui semble empoisonner la vie des régimes occidentaux et libéraux.⁵

Enfin, dans un autre écrit⁶, il est cité que l'économie sociale et solidaire est, généralement, constituée de quatre principaux piliers dont : Les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations, qui tentent de mettre en place les mécanismes les plus appropriés et adéquats pour la construction d'une économie plus égale, juste et éthique d'un point de vue humain, dans le cadre de l'économie solidaire, partant du fait que les bases sont définies selon les lois en vigueur dans les Etats, et surtout les couches les plus visées et ciblées par cette économie.

Afin de mieux cerner notre contribution à ce sujet et être plus circonscrits, on reprendra, intégralement, les caractéristiques définies par cette référence comme suit :

1. Une implication des usagers et concernés dans cette démarche.
2. Une multiplication des ressources financières amassées et collectées soit dans des opérations marchandes comme le produit des ventes, non marchandes comme les aides de l'Etat ou ressources émanant des individus et bénévoles.
3. Une utilisation des raccourcis et circuits courts entre les acteurs concernés par ce type d'échanges et coopération.
4. Insistance sur les concepts de l'éthique et les valeurs humaines dans l'approche de l'économie solidaire.

Il est clair et bien entendu que les Etats ont bien failli de répondre convenablement et raisonnablement aux nombreuses attentes des citoyens en termes de couverture sociale, même si certains ont bien réussi dans ce domaine, poussant, de ce fait, et dans des gestes plus humanitaires et communautaires, plusieurs autres relais et intermédiaires pour combler ce vide et cette défaillance, d'autant plus, et il faut bien le préciser, que le

⁵ Consulter les écrits de J.SIGLITZ (les désillusions de la mondialisation) et A.SEN (la théorie des capacités).

⁶ Voir Efigip, économie sociale et solidaire, quelques repères, 2011.

maintien d'une situation sociale déplorable et dégradante ne fait que ralentir les objectifs de croissance économique, tant souhaités et acclamés par les économistes.

On terminera, pour notre part, cette brève partie par une approche plus englobant et convaincant, à notre sens, tirée d'une rencontre scientifique⁷ qui pense que «l'économie sociale tente de questionner les modes de production, de consommation et les politiques publiques du point de vue de la justice sociale, de l'égalité, de la citoyenneté et de la démocratie. Elle propose d'examiner les tensions entre rationalisation et justice sociale, entre pollinisation et résistance, les phénomènes de co-construction public-privé, et les alternatives de toutes sortes ».

2) Les associations caritatives en Algérie

Il faut bien soulever le fait que ce type d'association est fondé sur le principe d'entraide et soutien pour les familles, individus et personnes les plus nécessiteuses, qui prouvent un besoin urgent et crucial pour leur survie, du fait d'un manque de revenus, d'appuis financiers, de support familial, ou vivant dans des conditions économiques exécrables.

Dans le cas algérien, il faut bien préciser que les associations caritatives ont vu le jour depuis l'indépendance et n'ont pas cessé même dans le changement politico-économique qu'a connu le pays depuis une trentaine d'années et même pendant les années de régime centralisé et planifié.

Selon le ministère de l'intérieur, « Une association est un regroupement de personnes physiques et/ou de personnes morales sur une base contractuelle à durée déterminée ou à durée indéterminée », évoquant, de ce fait, qu'une association est construite par des individus qui aspirent à rendre mieux les situations des citoyens qui expriment une satisfaction des besoins élémentaires (trop souvent dans l'alimentation, les habits, les médicaments, les soins médicaux et autres), soit d'une manière déclarée et manifestée, ou parfois à titre d'anonymat.

Dans le document officiel, il est noté que toute association est sujette à suivre les procédures habituelles et connues pour sa naissance, entre-autres, connaître les droits et obligations en vigueur, les ressources et patrimoine, le financement octroyé et surtout les sources de celui-ci, ainsi que la notification de tout changement d'ordre organique ou organisationnel.

Pour la question cruciale du financement, le projet officiel est bien clair à ce sujet et indique que « les ressources des associations sont constituées par les cotisations de leurs membres, les revenus liés à leurs activités associatives et à leur patrimoine, les

⁷ Penser les limites ? - 40e Journées de l'Association d'économie sociale, qui sera tenue au mois de Septembre 2020.

dons en espèces ou en nature et les legs, les revenus des quêtes et les subventions consenties par l'Etat, la wilaya ou la commune ».

On peut quelques exemples de ce type d'association en Algérie comme suit :

- a) Ass. Sociale femmes bienfaisance à Adrar
- b) Ass. action citoyenne et dvt local à Laghouat
- c) Ass. T adjmaat n jebba-social-environnement à Béjaia
- d) Ass. de la femme rurale à Tiaret
- e) Ass. nouvelle femme et développement rural à Alger
- f) Union pour le développement communautaire à Souk-Ahras
- g) Ass. Socio culturel des personnes âgées à Tipaza.

L'une des plus connues des associations, la Touiza s'est manifestée et s'est battue pour améliorer quelques conditions de vie des citoyens et surtout contribuer dans l'éclosion du développement local et communautaire, à l'exemple de la région kabyle, du fait que celle-ci « constitue une forme de coopération et de mutualisation qui permet la mobilisation des ressources humaines et la mutualisation des moyen matériel, pour la réalisation d'un travail au profit d'une famille, comme la récolte d'olives ».

Les travaux et écrits de notre collègue A.Z.MALIKA⁸ illustrent bien la place de la Touiza dans certaines actions caritatives et humaines dans cette région, affirmant, dans ce sens, que « Les actions de la Touiza ont contribué à la construction des structures communautaires comme les mosquées, les écoles, les maisons etc, ainsi qu'à tous les travaux d'utilité communautaire, cette forme de solidarité a pour objectif de créer des liens sociaux, et de lutter contre toutes formes d'exclusion de précarité et de pauvreté ».

En outre, O.DERRAS⁹ tente un parallèle entre le changement économique et social entrepris par l'Etat algérien depuis la première crise pétrolière de 1986 et la naissance de l'esprit associatif, affirmant que « incapable de perdurer dans sa conception holiste et unanimiste de la gestion de la société, acculé, l'Etat abandonne son idéologie populiste. Il est contraint de légaliser et de reconnaître des nouvelles formes d'organisation sociale, autonomes ou/et concurrentes, pluralistes et diversifiées », une façon bien claire et affirmée sur l'exploitation par les privés et des individus du champ libre pour créer un élan de solidarité envers les couches les plus démunies et fragiles de la société.

⁸ Consulter notamment ses papiers comme « L'économie sociale et solidaire au Maghreb pour quel avenir ? », ou « Economie sociale et action sociale territoriale : les innovations des associations à caractère social en Kabylie (Algérie), Xlle Rencontre du RIUESS (réseaux inter universitaire de l'économie sociale et solidaire) Nancy 5-6 2012 p3.

⁹ O.DERRAS, « Le fait associatif en Algérie. Le cas d ' Oran », Revue Insaniyat, N°8, 1999.

Autre élément d'argumentation sur ce phénomène des associations caritatives dans ce pays réside dans les propos affichés dans un quotidien national¹⁰, à savoir que « grâce au développement des moyens de communication désormais l'information passe mieux et surtout rapidement, en conséquent les résultats concrets tracés au préalable sont bien là, des dizaines d'associations, qui ne cessent de se multiplier, s'accrochent tant bien que mal pour se construire un nom, une réputation, et surtout à gagner la confiance de ses membres et celle de la société civile, pour une meilleure approche auprès des familles qui vivent dans des situations précaires », insinuant, ainsi, que l'implication des acteurs juvéniles est bien sentie et ressentie dans ces actions, prouvant, d'un autre côté, que la question de solidarité sociétale et sociale se répand de plus en plus et tente un élargissement de tous les pans de la société algérienne.

Il faut bien savoir que le nombre croissant de ce type d'association est largement expliqué par un certain vide légué par les pouvoirs en faveur d'une plus grande implication de la société civile, du moment que ces associations sont plus considérées comme un relais aux efforts de l'Etat dans la concrétisation des projets à caractère socio-économique les moins budgétivores, laissant le soin aux institutions de l'Etat de se consacrer aux autres projets qui requièrent un financement plus conséquent à l'instar des hôpitaux, des logements, des établissements d'éducation et autres.

Néanmoins, la création de ces associations fut entourée de quelques couacs et entraves, due notamment au manque d'expérience et les récentes transformations qu'a connues ce pays depuis l'indépendance, du fait que même l'émergence de celles-ci est toujours confrontée à certaines lourdeurs bureaucratiques et administratives et surtout cette idée que ces associations servent plus des intérêts individuels et personnels que ceux de la société civile.

A ce sujet, L.THIEUX¹¹ tente d'orienter ce débat sur un champ plus politique et historique, expliquant que le mouvement associatif ne bénéficie pas d'une grande autonomie et indépendance dans les décisions qu'il entreprend et demeure instrumentalisé pour ne pas dire manipulé par l'Etat, du moment qu'il dépend, financièrement parlant, largement dépendant du pouvoir.

Ainsi, l'auteur affirme que « les pratiques administratives restent contraignantes et l'attitude du pouvoir vis-à-vis des associations oscille entre l'instrumentalisation, la cooptation, voire le harcèlement », arguant, de ce fait, que le mouvement associatif est victime des legs du régime planifié et centralisé et cette peur de l'Etat de se voir

¹⁰ Voir le quotidien le courrier d'Algérie, Janvier 2020.

¹¹ L.THIEUX, « Le secteur associatif en Algérie : la difficile émergence d'un espace de contestation politique », l'année du Maghreb, CNRS Editions, Dossier : S'opposer au Maghreb, 2009.

confisquer sa mainmise sur les citoyens, voyant une certaine immixtion des associations et autres organismes dans sa relation avec la population.

On comprend, ainsi, que la plupart de ces associations, même si elles ne sont pas politiques, n'ont pas encore assuré une émergence réelle et conforme aux traditions et normes internationales, essayant, peut-être maladroitement, de se faire un nom et s'extirper du poids de l'Etat et ses institutions qui deviennent parfois trop ombrageuses et étouffantes par le biais de leurs trop lourdes interventions et interférences.

De son côté, A.FERRAH¹² déclare que « il reste que les organisations associatives restent confrontées à des contraintes majeures qui les contrarient dans leur volonté de s'ériger en partenaire des institutions de l'État dans la gestion des questions posées par le développement économique et social ».

3) Le Croissant Rouge Algérie comme exemple d'une économie solidaire

Jouant comme relais officiel de l'assistance publique et étatique et jouissant d'une réputation nationale et internationale, au regard du succès de la croix rouge, cette association s'est projetée au-devant de la scène nationale pour prendre en charge quelques soucis d'ordre social et humain, notamment lors des catastrophes naturelles ou durant les accidents et la décennie sanglante.

Selon Wikipédia, « Le Croissant-Rouge algérien (CRA) est une association d'aide humanitaire algérienne. Elle a pour objectif de venir en aide aux personnes en difficulté en Algérie et à l'étranger. Ses missions fondamentales sont l'urgence, le secourisme, l'Action sociale, la formation, la santé et l'action internationale », s'insérant, de ce fait, dans le vaste mouvement associatif dans ce pays et tentant un redéploiement international par le biais des aides sociales envoyées dans des contrées en difficulté (comme celle réalisé récemment concernant l'envoi des aides pour la Lybie).

Il faut bien souligner que cette association se manifeste et se distingue dans l'élaboration d'une politique sociale qui allie bienfaisance, pitié et solidarité envers les ménages les plus démunis et les individus les plus vulnérables, tenant un élargissement national et territorial, dans un but qui se veut non-lucratif, même si certaines actions sociales portent bien un sceau financier étatique.

Le déploiement du croissant rouge local au niveau national et pratiquement au niveau de toutes les Wilayas lui permet de suivre les conditions de vie des gens privés de conditions adéquates et appropriées de vie et de voir de près les actions qu'il faut

¹² A.FERRAH, « La dynamique associative en Algérie. Quelques repères historiques (1962-2002) », ResearchGate, Septembre 2003.

mettre en place, dépendamment des moyens qui sont disponibles (entre-autres, les ressources humaines, techniques, logistiques, financiers, et autres).

On peut énoncer quelques actions entreprises dans le domaine de la santé, à savoir :

- Faire connaître les pratiques vitales de base pour les nouveau-nés.
- L'accès à l'eau potable dans les régions qui en souffrent.
- La sensibilisation sur la question de l'allaitement.
- Améliorer les pratiques d'hygiène et assainissement.
- Contribution dans une synergie entre les différentes administrations locales.

Les actions et démarches les plus retentissantes et médiatisées résident dans les opérations de distribution des aides pendant le mois du Ramadhan, les jours de l'Aïd et les circoncisions des enfants, dans un élan de solidarité en parallèle avec les autres actions d'autres associations comme Ness El Kheir, Kafil El Yatim et plusieurs associations bénévoles et qui sentent un besoin et une nécessité de venir en aide à des personnes fragiles, d'autant plus que les statistiques officielles indiquent un nombre de près de 12 millions de gens qui vivent dans des conditions de pauvreté et précarité.

Face à cette situation de détresse sociale interpellant, le croissant rouge tente une reconfiguration et un emplacement qui lui permet de maintenir une place primordiale dans le scène des activités sociales caritatives, d'autant plus que certaines expériences internationales (pour ne citer que les restos du cœur et la fondation d'Abbé Pierre en France, Oxfam et autres) qui ont bien réussi à créer un relais retentissant et un pont de synergie et entente avec le gouvernement dans ces questions cruciales concernant la vie des populations.

Pour le cas du croissant rouge algérien, il nous semble que celui se distingue par les éléments suivants :

- ✓ Un travail de base pour se rapprocher le plus possible des citoyens et de la population.
- ✓ Une tentative de récupération de toutes les couches défavorisées au niveau national.
- ✓ La recherche d'autres moyens de financement pour soulager l'Etat et sortir de cette idée que tout financement public signifie un alignement avec les théories de l'Etat sur la question sociale.

- ✓ Un élargissement de couverture des régions les plus défavorisées à travers le territoire, notamment les zones rurales les plus reculées et les plus marginalisées et exclues des programmes de développement économique.
- ✓ Une diversification des activités qui doivent porter non seulement sur les distributions des couffins du Ramadhan ou les provisions pour les fêtes religieuses, mais aussi sur les conditions sociales réellement vécues par les ménages.
- ✓ Une plus grande concentration sur les réseaux sociaux, ère de cette nouvelle époque, pour s'enquérir réellement sur les ménages les plus démunis et surtout débusser les fraudeurs et les faux demandeurs des aides sociales du croissant.
- ✓ Une attention particulière à la gente féminine, notamment les femmes rurales, les femmes célibataires, les femmes veuves et vivant dans des conditions sociales assez compliquées, une manière de se rapprocher de cette catégorie, surtout dans un contexte social qui accorde peu d'importance et d'attention à ce genre.

Il faut signaler que le croissant rouge tente de se débarrasser de cette étiquette collée depuis des lustres sur le fait qu'il ne travaille que pour les intérêts de l'Etat et de suivre les consignes du gouvernement afin de redonner le blason des décideurs politiques, à un moment où le pays enregistre un virage de changement politique et une demande plus accrue de la population sur la nécessité de répondre aux nombreuses sollicitations et que l'Etat tente par tous les moyens de concrétiser cela par le biais de ses propres réseaux et institutions ou d'autres à l'image du CRA¹³.

4) De quelle économie sociale et solidaire on parle en Algérie ?

Ce pays que a traversé des périodes assez douloureuses, tant au niveau politique qu'économique, vit une transition économique assez compliquée et contrariée, du fait de la dépendance de son économie presque toute entière sur les humeurs des marchés internationaux des hydrocarbures qui déterminent les revenus éventuels pour le financement des projets socio-économiques du pays.

Ceci dit, cette question de l'économie sociale et solidaire est devenue incontournable, inévitable et surtout recommandée, car une grande partie de la population exprime des besoins de prise en charge sociale et des sollicitations à ce niveau, du moment que les institutions de l'Etat ont avoué leurs incapacités et insuffisances dans cette prise en

¹³ CRA=Croissant Rouge Algérien

charge, au regard de l'assèchement des revenus pétroliers et une contraction financière bien affichée selon même les propos des décideurs économiques.¹⁴

Dans un rapport¹⁵ et selon l'étude d'A.Z.MALIKA, il est bien cité que du moment que l'ESS est un fait nouveau et inconnu dans le jargon de l'économie nationale, presque dilué dans les interventions publiques et étatiques, il est ainsi confirmé « qu'il est difficile de définir le périmètre et les frontières du champ de l'ESS en Algérie, et encore moins à peser ce qu'elle représente en termes de volume économique et d'emplois », soulignant, ainsi, que ce type d'économie est encore observée uniquement à travers les démarches de l'Etat et ses associations satellites qui sont financées par le trésor public, dans un souci de préserver la paix sociale et d'éviter les éventuels débordements.

Par ailleurs, le rapport évoque que le nombre croissant des associations n'exprime pas une réalité sociale vécue par la population, du fait que seulement 7% activent dans le domaine social et que la plupart verse dans celui de la politique, la religion et le sport, démontrant, ainsi, que les initiateurs des associations à caractère social sont peu actifs dans les réponses aux réels besoins des citoyens et ne se manifestent que dans les manifestations religieuses (Ramadhan, fêtes de l'Aid, circoncision des enfants et autres).

Le rapport indique que les autres composantes de l'ESS (mutuelles, coopératives, organismes et autres) ne sont pas du même niveau que les associations citées, du fait que leurs expérience reste limitée et récente, et qui ne bénéficient pas réellement des contributions et aides financières du pouvoir public.

En rapport avec le précédent écrit, notre défunt collègue M.CHARIF¹⁶ évoque bien l'historique du mouvement social en Algérie, marqué par les poids des partis politiques sur les décisions qui concernent la vie sociale de la population, tout en pointant le doigt sur les craintes d'un débordement massif de cette dernière dans le cas d'une estimation d'une insatisfaction des besoins exprimés et revendiqués.

Dans ce sens, il est notamment cité que « Le processus de construction de cette économie sociale « par le haut » s'accompagne d'efforts pour impliquer la société civile, pour encourager la participation citoyenne dans la lutte contre la pauvreté et le chômage. « Initiative » et « solidarité » deviennent les maîtres-mots de la mise en place

¹⁴ Propos du ministre des finances et le gouverneur de la Banque Centrale sur la détérioration des avoirs financiers internationaux qui ont perdu près de 150 milliards \$ rien qu'entre 2014 et 2019.

¹⁵ Rapport intitulé : « L'économie sociale et solidaire au Maghreb : Quelles réalités pour quel avenir : Tunisie, Maroc et Algérie », Ipemed, Novembre 2013.

¹⁶ M.CHARIF et A.BENMANSOUR, « Le rôle de l'Etat dans l'économie sociale en Algérie », Revue RECMA, N°321, 2013.

des différents dispositifs », tentant de justifier, ainsi, les interventions régulières de l'Etat dans le maintien de ses contacts avec la population, avec pour mot d'ordre de répondre aux besoins incessants des catégories les plus défavorisées.

L'auteur confirme bien cela en affirmant que « Elle (l'économie sociale) est en grande partie alimentée par des fonds publics, dont l'objectif, dans ces moments difficiles, est la recherche d'une paix sociale. Ces dispositifs constituent actuellement l'instrument central sur lequel s'appuie « la politique de l'économie solidaire et sociale » en Algérie », une déduction faite à travers les vécus quotidiens de la population locale.

Certes, il faut bien signaler que l'Etat algérien a mis en place un ministère dédié aux questions sociales, avec une multiplication des directions exécutives au niveau local, afin de mieux se rapprocher des couches les plus fragiles et mettre en place une politique sociale de proximité pour suivre les démarches entreprises et déployées par les responsables concernés.

On termine ce bref panorama littéraire sur le cas algérien par les propos de S.BENDIMERAD¹⁷ qui déclare que « Dans ce pays, l'ESS se caractérise par un modeste secteur associatif qui couvre en 2011 l'ensemble du territoire national avec 92 627 associations locales. Le secteur sera un grand pourvoyeur d'emploi dans les années à venir. Par ailleurs, l'économie sociale en Algérie est marquée majoritairement par l'action mutuelliste centrée sur la couverture sociale et médicale », indiquant, de ce fait, que les actions sociales, qui sont le socle de toute activité sociale et l'essence même de l'économie sociale et solidaire, demeurent relativement insuffisantes, incohérentes et trop souvent mal réparties selon les attentes réelles de la population qui aspire à une collaboration et entente entre les actions menées par l'Etat et les interventions menées par les associations dans un élan humain et social.

Débuter cette partie par une forme interrogative est un signe que l'on veut saisir et exploiter pour toute question relative à l'ESS en Algérie qui se distingue par une forme marquée par un double discours : Une économie sociale débarrassée du monopole étatique pour ouvrir une voie au privé et une autre économie toujours sous la domination et le pouvoir de l'Etat dans l'exercice de ses activités à travers les associations affiliées.

Regroupant et découpant quelques lectures à ce sujet, il nous semble fondamental et crucial d'éviter le couplage entre un Etat social et un mouvement social, du fait qu'on considère que les institutions étatiques et publiques doivent garder leurs fonctions et

¹⁷ S.BENDIMERAD, « L'économie sociale et solidaire internationale : entre renouveau, apprentissage et perspectives, quelle valeur ajoutée pour le secteur touristique méditerranéen ? », DEGEST, France, date non précisée.

tâches au niveau de la sphère sociale du pays, à travers une politique sociale cohérente et appropriée, mais aussi permettre l'éclosion et l'émergence d'autres relais sous forme d'associations et organismes qui mettent leurs propres expériences et savoir-faire pour le bien de la société.

Le mouvement social demeure nécessaire et recommandé pour un Etat comme celui de l'Algérie, du moment que la transition économique n'est pas encore achevée et livre quelques secrets sur les difficultés et complications du côté de l'aspect social, avec toutes les réformes de libéralisation engagées et qui ont plus affecté les ménages et les individus qui n'ont pas pu supporter le poids du désengagement de l'Etat dans une certaine protection sociale.

Certes, le nombre impressionnant d'association caritatives qui exercent dans la livraison des services sociaux aux couches les plus défavorisées est un signe qui montre tout l'intérêt d'apporter de l'aide aux plus nécessiteux, mais qui mérite, à notre sens quelques autres mesures, entre-autres :

- I. Un rapprochement plus accru et renforcé entre le mouvement associatif et les institutions de l'Etat.
- II. Un ciblage des catégories qui nécessitent plus des aides sociales.
- III. La recherche d'autres moyens de financement des activités sociales et se désengager du poids de l'Etat dans cette question.
- IV. Un management plus approprié et adéquat des associations caritatives qui répond plus aux normes internationales.
- V. Prendre exemple sur les associations sociales internationales (et pas uniquement françaises) afin de bien servir ceux qui sont vraiment dans le besoin.
- VI. Tracer une politique de proximité et d'approche avec les régions les plus reculées et éloignées.
- VII. Insérer l'idée de l'économie sociale et solidaire dans les débats sur les questions économiques du pays.

Cela nous semble raisonnable et réalisable avec l'apport de chaque acteur concerné par cette question cruciale.

Conclusion générale :

Il est clair que l'économie sociale et solidaire est devenue un domaine d'exploration et analyse, du fait que les ravages de la mondialisation sont bien reconnues au niveau de la satisfaction des sollicitations sociales d'un grand nombre de ménages et d'individus au niveau international, d'autant plus que certains rapports indiquent bien un nombre d'un milliard d'individus souffrant de pauvreté et autant plus de malnutrition, faim et divers maladies.

Dans le cas algérien, ce type d'économie est encore embryonnaire et à ces débuts, du fait que le mouvement associatif social bute encore à certaines embûches et contraintes et semble manquer terriblement d'expérience et d'approches de proximité avec la population, ne se manifestant que rarement surtout au cours des périodes religieuses comme le Ramadhan ou les fêtes religieuses.

L'Etat providence s'est manifesté et distingue par son poids lourd dans le management de ce mouvement, notamment dans les questions de financement, considérant, pour notre part, que la période de l'économie centralisée et dirigée a laissé des traces et des pratiques qui ont imprégné les conduites de management au niveau des associations sociales, même si leur nombre est bien en évolution et en croissance, mais cela ne signifie guère une nette implantation de ce type d'association dans les mœurs des citoyens et individus.

Il demeure qu'un gros travail de sensibilisation et vulgarisation est nécessaire et souhaité pour admettre cette idée de l'économie sociale et solidaire à tous les niveaux de la population locale, tentant de ne pas confondre entre une action sociale engagée et entamée par une association sociale caritative et une action sociale élaborée par une institution de l'Etat, préférant la première démarche qui doit être autonome, indépendante et apolitique, car cela concerne, en premier lieu, des personnes défavorisées, démunies et complètement amoindries des simples conditions de vie.

Une action humaine demeure une action qui émane d'une volonté individuelle et personnelle versée dans l'humanité et les tâches caritatives, débarrassée et délivrée de tout monopole et pouvoir et doit être, à notre avis, régulière, continue et menée avec une grande conviction, avec des marges de manœuvre assez larges surtout dans le financement et le suivi des conséquences de ces actions et démarches.

Le terrain d'investigation et exploration de ce type d'économie en Algérie est encore large et vaste pour mener des actions sociales et permettre à un grand nombre de ménages et de population d'avoir des accès à des services sociaux fort requis et recommandés, d'autant plus qu'il semble qu'une approche convergente entre la vision de l'Etat et le privé est en train de s'installer avec une définition des tâches et des prérogatives, pour le grand bonheur et satisfaction des citoyens, seuls bénéficiaires, en termes de biens sociaux, de la bienveillance des parties prenantes.

Références Bibliographiques :

- 1) **A.DRAGAN**, « Émergence et structuration de l'économie sociale et solidaire en Roumanie », thèse de doctorat, université d'Angers (France), Septembre 2016.
- 2) **A.Z.MALIKA**, « », Economie sociale et action sociale territoriale : les innovations des associations à caractère social en Kabylie (Algérie), Xlle Rencontre du RIUESS (réseaux inter universitaire de l'économie sociale et solidaire) Nancy, Juin 2012.
- 3) **A.FERRAH**, « La dynamique associative en Algérie. Quelques repères historiques (1962-2002) », ResearchGate, Septembre 2003.
- 4) **L.THIEUX**, « Le secteur associatif en Algérie : la difficile émergence d'un espace de contestation politique », l'année du Maghreb, CNRS Editions, Dossier : S'opposer au Maghreb, 2009.
- 5) **M.CHARIF et A.BENMANSOUR**, « Le rôle de l'Etat dans l'économie sociale en Algérie », Revue RECMA, N°321, 2013.
- 6) **O.DERRAS**, « Le fait associatif en Algérie. Le cas d ' Oran », Revue Insaniyat, N°8, 1999.
- 7) **P.MARIE**, « Penser l'économie solidaire : une perspective internationale », Revue française de socio-économie, n° 15, Paris, France, 2015, 332 p.
- 8) **S.BENDIMERAD**, « L'économie sociale et solidaire internationale : entre renouveau, apprentissage et perspectives, quelle valeur ajoutée pour le secteur touristique méditerranéen ? », DEGEST, France, date non précisée.
- 9) **Rapport intitulé** : « L'économie sociale et solidaire au Maghreb : Quelles réalités pour quel avenir : Tunisie, Maroc et Algérie », Ipemed, Novembre 2013.